



LE

ROSARY

ET
LES AUTRES

Devotions Dominicaines.



Revue Mensuelle

PUBLIÉE PAR

LES PERES DOMINICAINS

— DU —

Convent de St-Hyacinthe,

P. Q. (CANADA).

6109.

Abonnement : \$1.00 par an.

Vol. V, No 4. Avril 1899

VIGNOBLES CANADIENS

Comté d'Essex, Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE, Propriétaires.

VIN DE MESSE approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau, par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. VIN DE TABLE de 1re qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à Messrs. J. L. Montreuil, Lévis, ou à L. T. Trempe, Sorel, qui sont nos agents autorisés pour la Province de Québec.

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.



E. LAMARCHE,

**Bijoutier-
Opticien,**

RUE CASCADES,

St-Hyacinthe.

Assortiment complet de Bijoux, Montres Horloges, Argenteries, etc.

Spécialité : Lunettes Or, Argent et Nickel.

REPARATIONS FAITES AVEC SOIN.

PHARMACIE OSTIGUY

195 RUE CASCADES

ST-HYACINTHE.

Téléphone No. 60.

— SPÉCIALITE —

Medicaments Francais et Articles de Toilette.

L. A. GUERTIN

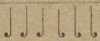
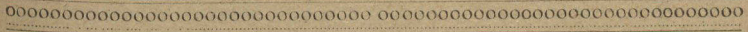
— MAGASIN DE —

Chaussures et Valises

Place du Marché,

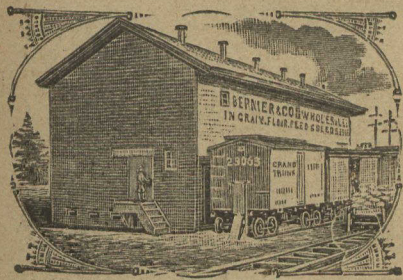
ST-HYACINTHE.

Telephone Bell 234.
Telephone Paré.
Telephone Drummondville.



Bernier & Cie.,

MARCHANDS DE



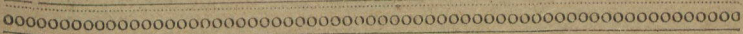
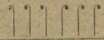
**FARINES,
GRAINS,
GRAINS DE
SEMENCE.**

....En Gros et en Détail....



Bureau et Entrepot: Station du G.T.R.

St-Hyacinthe, Que.



Grains achetés au plus
haut prix du marché.
Correspondance sollicitée.

M. O. DAVID & CIE,

Marchands-Tailleurs

84 et 86 rue St-Simon, St. Hyacinthe.



GRAND ASSORTIMENT DE

HARDES FAITES

Habilllements Faits sur commande à court avis. Choix complet de Tweeds, Serges, Draps, etc. Chapeaux et Casquettes, Merceries, etc.

PAGNUELO FRERES,

EPICIERS (Gros et Détail)

141 et 143 Rue Cascades, St-Hyacinthe, Que.



Epiceries, Provisions, Vins et Liqueurs,
Verreries, Quincailleries, Fruits,
Confiseries, Cigares, etc.

Bissonnet & Brodeur
Marchands-Tailleurs

Assortiment complet de DRAPS,
SERGES, TWEEDS, etc. CHEMI-
SES, COLLETS, GANTS,
PARAPLUIES.

60 Rue St-François,
ST-HYACINTHE.

R. DUBORD,
LIBRAIRE.

Livres de Piété et autres, Images de
toutes sortes et Articles de Piété.
Tapisseries, Rideaux, etc.

Spécialité: Encadrement d'Images.

135 Rue Cascades, ST-HYACINTHE.

Téléphone 79.

B. P. Boîte 258.

ODILON ARCHAMBAULT.

PLOMBIER

Poseur d'Appareils de Chauffage à l'Eau Chaude et à la Vapeur,
APPAREILS A GAZ, Etc.,

273 Rue Cascades, ST-HYACINTHE.

Exécute toutes sortes d'ouvrages dans cette ligne, à des Prix Modérés.
Tout ouvrage fait par lui-même. Satisfaction garantie.



J. T. LETELLIER & CIE

(SUCC. DE J. A. LETELLIER)

HORLOGERS, BIJOUTIERS ET OPTICIENS

L'assortiment le plus riche et le plus complet de Montres. Horloges, Joux de Mariage, Articles de Fantaisie, Argenteries, etc.

Réparations faites avec soin.

No 193 Rue Cascades,  ST-HYACINTHE, P. Q.


TEL. 233.
P.O.B. 186.

Bois de Service, Bois de Sciage

BARDEAUX, CLAPBOARDS, LATTES, BOIS DE CHAUFFAGE, CROUTES, DELIGNURES POUR BOULANGERS.



ISIDORE LAPORTE,
136 Rue Girouard

Près de la Gare et sur le terrain du Grand-Tronc. 

N. P. VIENS,

Marchand au Detail de

Fruits domestiques et importés

ÉPICERIE GÉNÉRALE, CONFISERIE, LÉGUMES.

Coin des rues Cascades & Mondor

ST-HYACINTHE.

DESMARIS, SENEAL & CIE.,

Importateurs et Fabricants

d'Ornements d'Eglise,

Vases Sacrés, Chandeliers d'Autels, Lampes de Sanctuaire, Bannières, Drapeaux, Insignes, &c.

Chemins de Croix en relief, etc., etc., Agents pour la célèbre Huile de 8 jours de Nice.

1663 rue Notre-Dame, MONTREAL.

LEONARD FRERES

MARCHANDS DE POISSON,

24 et 26 rue des Enfants Trouvés (Foundling)

PRÈS DE LA DOUANE, **MONTREAL, Que.**

Toutes sortes de Poissons Frais, Salés et Fumés

—TOUJOURS EN MAINS.—

Boite Postale 639.

Telephone Bell 1207.

SOMMAIRE

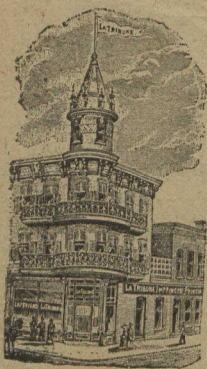
GRAVURES : La Flagellation de Jésus, (d'après Sodoma).....	110
Marie-Magdeleine au Tombeau (d'après HOFF.).....	122
L'homme de douleur (R. P. BEAUDET)	97
Choses d'antan do	100
L'Égypte (R. P. VAN BECELAERE).....	103
Un mot sur l'éducation (ENRICO)	108
Le procès de Jeanne d'Arc, (fin) (A. RIVARD)... ..	111
Marie-Magdeleine au tombeau. Apparition de Jésus (HOFF.).....	121
Vie des Frères (GIRARD DE FRACHET)	124
Calendrier	127
Prédications.....	128

NOUVELLES PRIMES

Moyennant la modique somme de 15 centins, nous enverrons à toutes les personnes qui nous en feront la demande, de nouvelles et plus magnifiques gravures du *Rosaire*, d'après les chefs-d'œuvres de la peinture. Ces gravures, qui ont été imprimées sur papier de luxe (*coated*), importé spécialement par l'établissement de la *Tribune*, forment une superbe collection artistique. Ces primes sont expédiées sous magnifique enveloppe cartonnée.

A VENDRE, au bureau du *Rosaire*, "Madame Sainte Anne"—par le R.-P. P.-V. Charland, des fr. prêch.

Prix : \$1.75.—Expédié franc-de-port.



LA TRIBUNE, St-Hyacinthe

Affiches, Cartes d'Affaires, Circulaires, En-têtes de Compte, En-têtes de Lettre, Pamphlets, Programmes, Enveloppes, &c.,

Impressions de luxe en or et en couleurs

Lettres Funéraires imprimées à une heure d'avis.

Tel. Bell 61
Tel. Pare.

A. DENIS, Prop.

La Cie d'Eau Minérale de St-Hyacinthe

Propriétaire du célèbre **PHILUDOR.**

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

DEVOTIONS DOMINICAINES

L'Homme de douleur

“ Homme de douleur. ” C'est ainsi que le prophète appelle Jésus. Ce nom convient admirablement au doux Maître. Il a, en vérité, incarné, personnifié la souffrance.

Le Christ était le plus beau des enfants des hommes. Sa beauté n'était pas toute intérieure, comme celle de l'héritière royale dont parle le psalmiste, *omnis gloria filiae regis ab intus* : non, mais son corps même était comme enveloppé de gloire. Le divin irradiait au travers de son enveloppe de chair. De tout son être physique se dégageait une harmonie qui captivait, qui séduisait ceux même que froissaient ses paroles et ses œuvres. Les plus prévenus ne pouvaient s'empêcher d'admirer la noblesse de ses traits, la grâce et la proportion de ses membres, enfin la beauté plastique de toute sa personne. Il n'avait pas ce je ne sais quoi d'inachevé qu'on voit aux œuvres humaines.

Mieux que les chefs-d'œuvre des maîtres antiques, il réalisait un idéal de perfection vivante. Formé du plus pur sang d'une vierge, il avait échappé aux influences délétères qui corrompent les générations communes, car l'Esprit Saint lui-même avait opéré dans le sein de Marie le grand mystère de l'Incarnation. Le Christ par son corps, s'élevait donc bien au-dessus des règnes inférieurs, dans une région qu'aucune créature humaine n'avait encore atteinte.

Parce qu'il avait plus de perfection, c'est-à-dire plus de vie, sa complexion était d'une délicatesse extrême, d'une sensibilité exquise. Il était infiniment apte à percevoir des impressions, et le moindre choc, la moindre lésion, une piquûre produisaient dans tout son être un contrecoup excessivement douloureux.

Or, cette chair virginale, merveilleusement organisée

pour sentir, elle fut brutalement soumise non pas à un supplice quelconque, mais à tous les genres de supplices ; et après avoir été martyrisée dans toutes ses parties, au point que des pieds à la tête, ce n'était plus qu'une plaie, les bourreaux l'ont menée encore à la plus effrayante des tortures : le crucifiement. . . Concevez-vous maintenant quels ont dû être ses tourments ? Cela dépasse tout ce qu'on peut imaginer.

Et son âme, elle ?

L'âme du Sauveur ? Elle a connu toutes les angoisses ; elle a gémi sous l'étreinte de toutes les douleurs ; elle a passé par toutes les tribulations. Sans les énumérer toutes, — ce serait infini ! l'Évangile même ne le fait pas, — je dirai un mot d'une souffrance morale qui semble avoir plus profondément ébranlé l'âme du Maître. Quand le Christ s'est vu abandonné des siens, trahi par les siens ; quand il s'est vu objet d'indifférence ou de mépris de la part de ceux-là mêmes qui s'étaient dits ses amis à toujours, oh ! alors, ça été dans son cœur, jusqu'à l'intime de l'intime, un bouleversement, un déchirement. Et quand, à la douleur que lui causaient ces défections de ses disciples s'est ajoutée l'impression que son Père aussi l'abandonnait, le rejetait, n'est-ce pas la désespérance qui est entrée alors dans son cœur ?

On pardonne à l'ami qui nous oublie, qui livre à d'autres une affection qu'il nous avait éternellement jurée ; on pardonne, mais on en garde au cœur une blessure qui ne se ferme jamais. De toutes les douleurs intimes, c'est là une des plus poignantes. Et quiconque l'a une fois éprouvée, n'en perd de sa vie le souvenir. Cette douleur, notre divin Maître l'a ressentie, et avec une intensité sans égale.

Cependant, toutes ces souffrances du corps et de l'âme, le Christ en renouvelait la navrante expérience. Qu'est-ce que je veux dire ? Y a-t-il donc eu deux passions du Sauveur ? — Il y a des âmes qui souffrent ou qui jouissent, par intuition, aussi vivement, aussi profondément que si elles étaient sous l'empire d'une douleur ou d'une joie réelle. L'appréhension, presque la chair vue de l'avenir leur donne des sensations vraies, les pénètre de douleur ou de joie. Tout se passe en imagination. Et pourtant telle est la force de leur impression qu'elle leur fait épuiser dans ce sentiment de rêve presque toute leur capacité d'émotion.

Le Christ, grâce à la pénétration naturelle de son esprit, a ainsi un soir eu l'intuition nette de la passion qui l'attendait, il en a eu la vision soudaine, en bloc, et ce tableau douloureux l'impressionna tellement qu'il tomba la face contre terre et commença à suer le sang. Est-ce tout ?

Chez nous, l'excès de la souffrance physique amène souvent dans les membres une sorte d'anesthésie, de demi-insensibilité qui atténue l'âpreté de la douleur et nous la rend plus supportable.

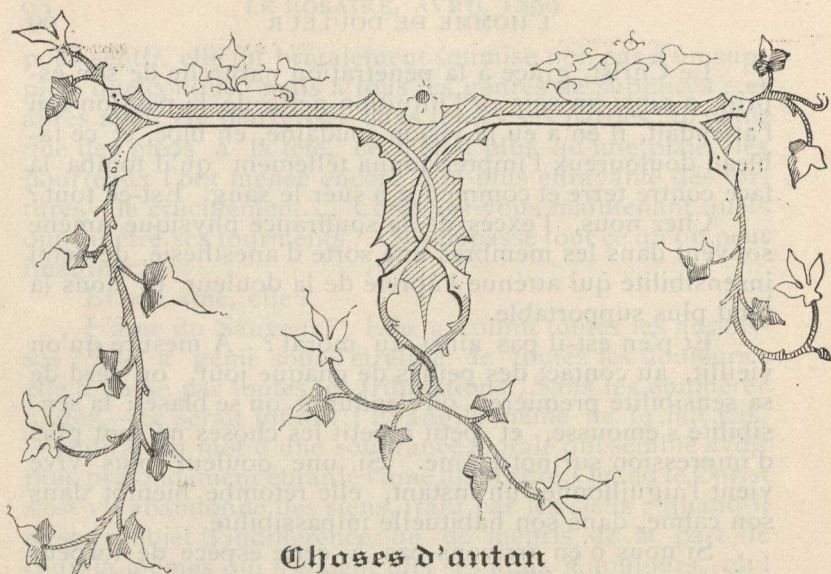
Et n'en est-il pas ainsi au moral ? A mesure qu'on vieillit, au contact des peines de chaque jour, on perd de sa sensibilité première ; on s'endurcit, on se blase ; la sensibilité s'émousse, et petit à petit les choses ne font plus d'impression sur notre âme. Si une douleur plus vive vient l'aiguillonner un instant, elle retombe bientôt dans son calme, dans son habituelle impassibilité.

Si nous n'en arrivons pas à cette espèce de torpeur qui nous rend indifférents à la souffrance, du moins cherchons-nous par tous les moyens, bons ou mauvais, spirituels ou sensibles, humains ou surnaturels, à nous distraire de notre douleur, à nous plonger dans des occupations qui nous la fassent oublier.

Mais le Christ, lui, non-seulement a subi avec résignation toutes les souffrances qui fondaient sur lui comme sur une proie. Encore, par un prodige de sa volonté généreuse—il a mis toute son énergie à se conserver tout le temps dans un état de sensibilité vive, d'impressionnabilité extrême, de façon à ne rien perdre de la douleur. Loin de réagir contre la peine, il s'est au contraire appliqué à se garder capable de souffrir de tout et de tous, pendant sa passion, de souffrir jusqu'à la dernière délicatesse de son être, comme parle Bossuet. Loin de se consoler par la considération des fruits de l'œuvre rédemptrice, il a au contraire agonisé en contemplant tant de milliers d'âmes qui ne profiteraient pas de son sang versé pour leur salut.

Souffrir ainsi, vouloir la douleur toute pure, supporter toutes sortes de tourments sans consolation, sans atténuation, sans mélange, c'est d'un Dieu.

FR. A. H. BEAUDET,
des Fr. Prêch.



Choses d'antan

... Pour une âme neuve et fraîche, l'avenir c'est tout. A ce seul mot elle tressaille, et son regard contemple fixement des visions de rêve. Comme le marin, elle aime l'inconnu, les grands espaces insondables ; comme lui, elle aime respirer les parfums que les brises apportent de terres inexplorées ; et il lui tarde, comme à lui, de toucher aux mondes entrevus. Cela s'explique. Cette âme n'a pas encore vécu. Elle est sans passé, sans histoire. Son intelligence qui s'éveille subit la fascination des lointains, car en arrière il n'y a rien pour elle, rien non plus dans le présent ; elle regarde au-delà et scrute avidement les profondeurs de l'horizon ; elle attend de l'avenir la révélation de choses mystérieuses, l'explication d'énigmes qui déjà la tourmentent et piquent sa curiosité.

Son cœur est plein d'aspirations naïves, d'élanx généreux vers un bien supérieur. Les revers n'ont pas froissé ce cœur vierge. Il est libre encore de ces débris qui rappellent les trahisons du sort et le néant de nos songes de grandeur. Parce qu'il n'a pas souffert, il ne saurait douter. Aussi l'espérance l'emplit, le soulève. Ses ambitions

vont très loin, visent très haut. Il croit, dans son inconscience, que le succès favorisera ses débuts et l'accompagnera toujours.

Les anciens, ceux qui ont vécu et qui savent par expérience l'inanité des rêves de jeunesse, accueillent cependant volontiers les confidences d'une âme qui s'ouvre à la vie. Ils ne partagent pas ses illusions, c'est vrai ; ils sont portés à en sourire. Mais ils aiment quand même à en connaître l'expression. Car elles témoignent d'un enthousiasme si chaud, si sincère ! — et d'un cœur après tout capable de grandes choses, puisqu'il est capable d'en rêver !

L'avenir donc, pour une âme neuve et fraîche, l'avenir c'est la fortune, l'avenir c'est la réalisation de ses désirs les plus fous, l'avenir c'est la gloire.

Or, l'illusion ne tarde pas à s'évanouir. Il ne faut pas au jeune homme un long temps pour arriver à constater le mensonge de ses rêves. Dès son entrée dans le monde, il reconnaît qu'il a été la dupe de sa propre imagination, qu'il s'est nourri de chimères, que les choses ne sont pas comme il se les figurait. Et, à mesure qu'il avance dans les jours, de nouvelles déceptions viennent donner des démentis à ses espérances. Il avait porté si haut ses regards dans ses visions idéales ! Maintenant, en face de la réalité, il éprouve un saisissement douloureux. . .

Les spectacles qu'il voit le froissent, l'indignent, le navrent. Quel réveil pénible au sortir des songes du premier âge ! Quel contraste, quel abîme entre l'avenir du rêve et l'avenir vécu ! — Lui qui avait espéré monter aux cîmes ensoleillées, conquérir la richesse et la gloire, il est comme tous les autres obligé de disputer pied à pied la terre ; il demeure inconnu, misérable. Il se heurte à l'hostilité froide, à la sourde jalousie, à la malveillance évidente, à la méchanceté ou à l'indifférence de ceux-là mêmes qui s'étaient dits ses amis à toujours ; il rencontre mille ambitions rivales qui essaient de se supplanter l'une l'autre ; il voit que le succès n'est pas toujours au mérite ici-bas, et comme, pour l'acheter, beaucoup ne craignent pas de transiger avec leur honneur et leur conscience ; il voit comme, dans l'âpre lutte pour l'existence, les sentiments les plus grands de l'âme humaine disparaissent souvent devant de mesquins intérêts personnels. . . Et tout cela le révolte, l'écoeure. Quel triste lendemain, grand Dieu !

Ah ! il se réalise maintenant le triste sort de ces vaincus de la vie pour lesquels le monde est sans pitié,—épaves que les vents et les flots secouent rudement, pauvres êtres brisés chez qui la volonté n'était pas à la hauteur de l'intelligence, et dont tout le crime peut-être a été de trop espérer, de trop attendre des jours.—Oui, il comprend, et il deviendrait lui-même une de ses victimes, si son courage chrétien ne survivait à la chute de ses illusions, si son esprit de foi ne lui révélait par delà les misères du temps et au prix de ces misères mêmes, un bonheur qui ne doit pas finir.

Or, il fait bon, quand on a été ainsi désabusé et qu'on a vu ce que l'avenir pouvait donner, revenir par la pensée à ses années premières ; il fait bon, quand on a appris comme ici-bas l'intérêt se glisse sous l'amitié et emprunte les dehors et les paroles de l'amitié, se ressouvenir des liaisons de l'enfance et des premiers élans du cœur, élans spontanés, sincères ;—il fait bon quitter un peu le champ de lutte, oublier la réalité qui nous tient tout le jour et se reporter vers ce qui n'est plus. Cela rafraîchit ! cela retrempe ! cela apporte au cœur je ne sais quel calme, quelle suavité !

Retrouver des choses perdues, revivre ses impressions d'autrefois, se revoir aux jours où notre âme était dans toute sa beauté neuve, comme c'est doux ! Autant l'avenir nous attirait, autant le passé maintenant nous retient amoureusement. Il y a dans ce passé un charme de séduction. On l'embellit, on le revêt de vague poésie, on l'aperçoit comme à travers un prisme. Même vu dans sa réalité, n'est-il pas plein d'attraits encore ? Il nous vient de là-bas une senteur de printemps qui nous enivre après tant de jours. On oublie les soucis de l'heure présente et on reprend ses anciens rêves. L'âme libre des liens qui l'enchaînent à tel endroit de l'espace et à telle œuvre quotidienne, s'ouvre toute grande aux souvenirs et aux espérances d'antan.

FR. A. H. BEAUDET,
des Fr. Prêch

EN EGYPTE

Une quinzaine de jours suffisent pour voir l'Égypte, lorsqu'on ne se propose pas d'en faire une étude minutieuse et détaillée, mais d'en acquérir seulement une notion générale exacte et fidèle.

Ce curieux et intéressant pays, si ancien en lui-même et si nouveau pour nous, si différent de tout ce à quoi nous sommes habitués, est cependant assez uniforme dans sa physionomie générale, pour que, l'avoir étudié sur quelques points bien choisis de son territoire, soit le connaître tout entier.

L'Égypte, disaient déjà les anciens, est un don du Nil. Là où les infiltrations du fleuve s'arrêtent, brusquement, sans transition, l'aridité commence : le désert est contigu aux cultures. Sur la lisière de la vallée où le fleuve roule ses eaux jaunâtres et limoneuses : " le pâle désert," déroule à nos yeux " les plis silencieux de son linceul mourant."

Le désert n'est point stérile par lui-même : cette solitude dépouillée est peuplée d'un nombre incalculable de germes qui y reposent endormis, attendant sans espérance les eaux d'un ciel implacable dans son éternelle sérénité.

Le désert est beau, d'une grande beauté nue, majestueuse et uniforme, comme le ciel ou comme la mer, infini comme eux, et nuancé pareillement de teintes et de couleurs multiples, quand ce suprême artiste, père de tout coloris, le soleil, daigne y jeter quelques rayons de sa splendeur.

Et pour montrer ce qu'elle pourrait faire de cette solitude et de cette stérilité, la nature prend plaisir à y produire et à y étaler complaisamment à nos regards ces créations changeantes et fragiles, ces *mirages* séduisants qui se forment au lointain, comme pour nous faire sentir ce que pourrait devenir le désert, si le ciel, étant moins uniformément serein, était plus clément.

Quelquefois, cependant, des ondées passagères, aussi violentes souvent qu'elles sont rares, tombent sur cette étendue dénudée : elle les boit avidement et quelques jours après, le voyageur surpris voit la surface ondulée et sablonneuse couverte d'un duvet ténu de verdure que l'ardeur torréfiante du soleil africain aura bientôt dévoré.

Partout où l'eau pénètre, spontanément surgit la vie ; et partout aussi où, par son initiative intelligente, l'homme est venu en aide à la nature, a su diriger par ses canaux et ses irrigations, ces ondes que le Nil, ce père libéral, épanche avec une inépuisable profusion, l'œil se repose sur un riant spectacle, fait de verdure luxuriante et de chaudes couleurs, sur une campagne féconde, où se jouent des troupes innombrables d'oiseaux aux mille couleurs, où fourmille la vie.

L'Égypte, c'est donc la vallée du Nil, c'est la bande de végétation et de terre arable qui, sur les deux rives du fleuve, allonge son ruban interminable, depuis les eaux de la Méditerranée, indéfiniment vers le Sud, jusqu'au cœur du " continent mystérieux."

Et cette bande verdoyante et féconde, doit offrir, à vol d'oiseau, un curieux spectacle, par l'heureux contraste de sa végétation joyeuse avec la désolante et majestueuse aridité qui l'enveloppe de toutes parts.

C'est la vie captive de la solitude, prisonnière de l'immensité.

Les champs de froment et de lin, les bouquets de palmiers, les plantations diverses, les huttes en terre battue des misérables fellahs, et les constructions plus somptueuses des gros propriétaires et des pachas, se succèdent et se répètent sans interruption, du Soudan à la Méditerranée.

Au Caire, cependant, la plaine cultivable, jusque-là encaissée, s'anplifie, se développe, s'épanouit en éventail, et donne naissance à ce jardin radieux, emprisonné entre les bras du fleuve, le Delta égyptien.

Et c'est là que vit massée, grouillant sur elle-même, les deux tiers de la population totale de l'Égypte : Nulle part au monde, sauf en certaines régions de la Chine ou de l'Inde, la population humaine n'est aussi dense et aussi tassée ; en peu d'endroits le peuple est aussi misérable.

Le Nil est donc l'âme de toute cette contrée, ramifié sur tout son cours en une infinité de canaux et de rigoles, ses eaux sont le sang généreux, qui, par autant de veines et d'artérioles, s'épanche et vivifie toute la contrée. Tout ce qui participe à l'irrigation du Nil est vivant ; tout ce qui lui échappe est voué à la mort : c'est grâce à lui, et à lui seul, que ce grand corps subsiste.

Comparé aux géants américains, il n'est pourtant qu'

un petit frère, par la masse et le volume de ses eaux : au Caire, au pont du Karr-el-Nil, il n'a qu'un tiers de mille de largeur. Mais quel fleuve peut se glorifier d'une fécondité comparable à la sienne, et est au même titre un bienfaiteur ?

Les neuf millions d'hommes, les troupeaux, les cultures sans nombre, qui se pressent sur ses rives, vivent de lui et uniquement de lui : aussi les Egyptiens d'autrefois, éblouis de sa munificence vivifiante, en avaient fait un Dieu.

Et c'est grâce à lui que ce pays millénaire est éternellement jeune et nouveau ; les siècles loin de l'appauvrir n'ont fait qu'ajouter à son inépuisable fécondité.

On a assez vu Alexandrie pour y avoir débarqué et y avoir passé la journée, mais dix jours ne sont pas de trop pour explorer Le Caire et ses environs.

Car Le Caire, c'est la grande ville de l'Égypte moderne, la grande cité musulmane de cette partie de l'Orient : elle est aussi la plus " occidentalisée " si l'on peut se permettre le barbarisme.

Le progrès y a fait son apparition depuis un certain temps déjà par ses chemins de fer, plus récemment par ses *cars* électriques.

Le *trolley-system* sévit dans les rues de la ville ; il vous conduira jusqu'au musée de Ghizeh et aux momies des Pharaons, il pousse jusqu'aux Pyramides ; et l'on parle d'éclairer à la lumière électrique l'intérieur des tombeaux de Chéops et de Chephren.

Tout autour de la ville se concentrent les créations riantes du présent qui vit, et les ruines grandioses du passé mort.

Les Pyramides de Ghizeh avec le Sphinx et son temple mystérieux, celles de Saggarah, avec les tombeaux de Méra et d'Omsas, et la grande nécropole des bœufs, — Apis, le Sérapéum, — celles de Dashours, — se déploient dans un rayon de quelques lieues aux alentours. Sur l'autre rive, Matarieh, l'ancienne Héliopolis, Koubbeh, résidence du Khédivé, nous montrent à peu de distance l'un de l'autre l'obélisque d'Ousortésen, le roi qui n'est plus, et le palais du souverain asservi d'aujourd'hui.

Helwan, les tombeaux des Kalifes et mille autres curiosités de ce genre, sollicitent encore notre curiosité : si

bien qu'on se fatigue de voir et qu'on perd la force de regarder.

Quand on a suffisamment exploré la ville et ses environs, amplement joui des sensations du moderne et de l'antique qui font la gloire et la fortune du Caire, il reste à pousser jusqu'à Karnak et à Lougсор où s'éleva l'antique cité de Thèbes.

C'est très loin, au Sud, dans la direction du Soudan. Pendant de longues heures, l'horrible machine moderne, la lugubre locomotive, se précipite à toute vitesse ; hale-tante et forcenée, elle se rue, en secouant sa crinière de fumée, au sein de cette vallée si tranquille, qui se demande étonnée pourquoi tant de fureur et tant d'agitation. . . .

Enfin, nous voici arrivés : abandonnés à nous-mêmes nous pouvons évoquer à l'aise les ombres des grands rois et converser avec les phantômes de cette civilisation, la plus ancienne peut-être et à coup sûr la plus intéressante des créations du passé. . .

Si toutefois les mendiants, innombrables et tenaces, cette plaie de tout l'Orient, ne viennent pas nous assassiner de leurs offres importunes, et empoisonner par leurs obsessions fatigantes toutes les sensations des ruines : ces gens-là sont vraiment la vermine de l'Égypte !

Mais ne comptez pas, en les payant, vous débarrasser d'eux. Au contraire ! . . .

Nous quitterons l'Égypte demain, par Ismaïlia, et le chemin de fer qui longe le canal de Suez jusqu'à Port-Saïd.

Spectacle nouveau, encore cette fois. Au bout de quelques heures, toute culture, toute trace de végétation s'est évanouie dans le lointain ; nous sommes en pleine solitude grandiose et aride.

Sur la droite, bientôt, un canal étroit, galonné de balises diversement colorées, nous laisse entrevoir, par moments, les mâts de quelque navire, qui, à la distance, semble naviguer incompréhensiblement au milieu des sables.

Sur la gauche, apparaît bientôt la grande lagune poissonneuse du Menzaleh, hérissée de touffes d'herbes marécageuses : et c'est un désert d'eau salée, à perte de vue, à côté d'un désert de poussière. Entre ces deux solitudes, le long du canal, nous courons vers Port-Saïd.

Lentement le soleil s'abaisse, son disque obnubilé a

perdu son flamboiement, il atteint la ligne de l'horizon, graduellement il s'y enfonce et disparaît.

La nuit tombe lentement sur la solitude, comme un voile ténu qui s'épaissit insensiblement : les eaux du lac prennent des nuances pourprées, puis, sa surface, ridée par la petite brise sèche du désert, s'assombrit graduellement ; par des dégradations insensibles il s'obscurcit peu à peu, jusqu'à ce que son miroir assombri ne se distingue presque plus des ténèbres environnantes, à travers lesquelles scintille, maintenant, le regard limpide mais froid des étoiles.

Et c'est encore le Nil qu'on croit voir, se refléchissant au firmament, dans cette bande laiteuse et si suave à contempler : la voie lactée.

Alors on s'éveille soudain comme d'un rêve...

Il est nuit ; le silence du désert est devenu plus saisissant, coupé par les cahots sourds et réguliers du train, tandis que le sable de la plaine, soulevé par le vent du soir, vient fouetter les vitres d'un imperceptible grésil.

Un éclat de lumière, un choc, un arrêt subit, c'est Port-Saïd.

Port-Saïd, la ville artificielle créée, entretenue par un soin et un travail incessants, comme le canal dont elle vit et avec lequel elle mourra quelque jour : la ville cosmopolite et corrompue, où toutes les nationalités se coudoient, où toutes les races sont représentées, où toutes les nations de l'univers comptent de leurs nationaux.

Demain, nous quitterons définitivement cette terre d'Égypte qui nous a donné tant d'images riantes, de sensations nouvelles, de puissants souvenirs.

Jetons-lui un dernier regard avant de la quitter, et faisons ressusciter, défiler devant nos yeux, les riants phanômes emmagasinés au cours de ce trop bref mais inoubliable séjour.

Cherchons quelque image qui résume pour nous toute cette féerie, qui laisse l'impression définitive et dernière de ce sol de merveilles...

Je me souviens qu'un soir, lassé de curiosités, rassasié des souvenirs d'un passé grandiose, j'étais revenu m'asseoir solitaire sur cette même rive du Nil où s'était développée la vie et la civilisation des Égyptiens d'autrefois.

Des barques, semblables à celles du passé, sillon-

naient les eaux lourdes et jaunâtres ; des fellahs, à la physionomie semblable à celles des hommes de jadis, s'agitaient sur la grève, grouillants et inertes, affairés et paresseux, et le même soleil radieux d'autrefois, se couchant lentement dans une gloire flamboyante, colorait d'une lueur rougeâtre, à l'opposé, les cîmes poudreuses du Djébel MoKaham.

Au loin, la grande ville s'assoupissait ; on croyait, dans la distance, percevoir encore le vague murmure qui s'exhalait de l'éparpillement de ses constructions hétéroclites, pardessus les dômes de ses 200 mosquées.

Sur la rive, un Arabe s'était prosterné sur son manteau ; inconscient de l'effet et indifférent à toute cette scène de majesté tranquille, il murmurait à mi-voix dans sa prière : " Allah aKbar ! " — Dieu est plus grand !

FR. L. VAN BECELAERE,
des Fr. Prêch.

Un mot sur l'éducation



EST une grande chose que l'éducation, et l'on ne peut trouver de tâche plus sublime à remplir que celle d'éducateur.

Les plus grands génies de l'antiquité s'y sont exercés. Socrate, Platon, Aristote furent des éducateurs fameux. Plus près de nous, dans les temps modernes, Bossuet et Fénelon, — ces intelligences si brillantes, ces âmes si pures, — ont consacré leurs rares qualités d'esprit et de cœur à faire chacun l'éducation d'un enfant, enfant issu du sang des rois et destiné à régner sur les peuples si vous le voulez, mais enfant après tout.

Ouvrez la collection des ouvrages de Bossuet. En tête de ses merveilleux traités de philosophie, de politique sacrée ou d'histoire, au commencement de ces pages sublimes où l'éloquence s'unit à la force de la pensée, où le raisonnement se pare de l'éclat et de la majesté du style, il y a toujours en sous-titre ces mots : Pour l'éducation du Dauphin. Ainsi tous les efforts de cette vaste intelligence,

durant de longues années, ont été concentrés sur un point : l'éducation d'un enfant.

Fénelon de même, chargé de l'éducation du duc de Bourgogne, s'y appliqua avec une conscience scrupuleuse et un soin infini. Il passa une partie de sa vie à former, à réaliser dans son royal élève le beau idéal de la vertu. Aussi a-t-on dit que le duc de Bourgogne fut une des plus nobles créations de la sagesse et du génie.

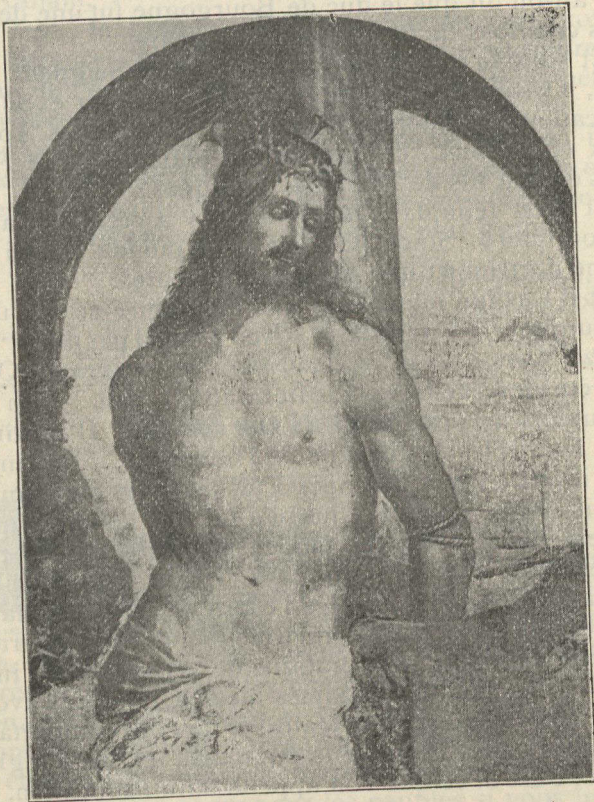
Et l'œuvre qu'a faite sur terre Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'est-ce pas une œuvre d'éducation par excellence, —éducation des Apôtres d'abord, et par delà les Apôtres, en eux et par eux, de l'humanité entière? — Le Fils de Dieu s'est fait fils de l'homme, pourquoi?

Et il est venu dans le monde, Il y a vécu, Il y a souffert, pourquoi? Sinon pour élever le monde en lui révélant une doctrine et une morale supérieures.

Et il a voulu mourir sur une montagne et sur un gibet, pourquoi? — Pourquoi? — Ne l'avait-il pas dit : "*Cum exaltatus fuero a terrâ omnia traham ad meipsum. Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi.*" — En effet, des hauteurs de sa croix et de son calvaire, Il continue à travers les siècles l'éducation de l'humanité. Fascinateur divin, il attire invinciblement à lui les âmes dans tous les âges ; il élève, il soulève jusqu'à lui des hommes qui se traînaient dans toutes les fanges terrestres ; il les prend dans ses bras, et il les porte dans l'infini. Jésus-Christ a ouvert à son éternelle lumière l'esprit de l'homme habitué à regarder en bas ; il lui a montré des au-delà mystérieux ; il a formé son cœur à la pratique de vertus encore inconnues ; il a formulé des maximes idéales, et, après avoir le premier donné l'exemple et réalisé ce qu'elles comportaient, il a voulu qu'elles devinssent pour tous les siens règle de vie ; — et c'est là ce que l'on appelle faire l'éducation.

Puis donc, que même un Dieu-Homme n'a pas trouvé de mission plus haute à remplir qu'une mission éducatrice, j'en conclus que l'éducation est une sublime chose, et je pense que vous ne me contredirez pas.

ENRICO.



FLAGELLATION DE N. S. J. C. (SODOMA.)

LE PROCÈS DE JEANNE D'ARC

au point de vue juridique

Suite et fin.



DES le début du procès, la pauvre fille récusa ce tribunal inique et demanda un tribunal composé de clercs des deux partis, Armagnacs et Bourguignons ; on n'en tint pas compte. C'est alors que, se tournant vers l'évêque : — “ Vous dites que vous êtes mon juge, s'écria-t-elle ; prenez garde à ce que vous faites, parce qu'en vérité je suis envoyée de par Dieu, et vous vous mettez en grand danger.” Plus tard, elle en appela au pape et au concile : — “ Que mes faits et les dits soient envoyés à Rome devers Notre Saint Père le Pape, auquel et à Dieu premier je me rapporte.” Sa protestation ne fut pas écoutée, et les procès verbaux n'en font même aucune mention.

Il faut remarquer que, dans ce procès, il y avait déjà, pour ainsi dire, chose jugée. Pour l'avoir soutenu, de Houppesville avait failli être mis à mort. Jeanne elle-même souleva plusieurs fois cette objection en référant ses juges au *livre de Poitiers*.

Car, au début de sa carrière, Jeanne avait rencontré des incrédules, et, avant de croire à sa mission, les docteurs les plus illustres, réunis à Poitiers, avaient éprouvé la Vierge de Domrémy touchant sa vie, ses mœurs, ses révélations, sa croyance et sa foi.

Arrêtons-nous un instant à ce procès de Poitiers.

Les procès verbaux de ces interrogatoires n'ont pas été conservés ; une main sacrilège les a fait disparaître. Perte inestimable pour l'Église et pour la France ! Car, si l'on en croit les témoins, il ne se peut rien imaginer de comparable à cette lutte de la naïveté inspirée d'une jeune bergère contre la dialectique des plus savants théologiens. “ Beau spectacle, s'écrie Alain Chartier, que de la voir disputer, femme contre les hommes, ignorante contre les doctes, seule contre tant d'adversaires ! ” Elle fut accablée de questions ; les interrogatoires les plus difficiles lui furent proposés ; on lui cita les Pères, les Écritures, et par tous les moyens possibles on tenta de surprendre la science mystérieuse de cette jeune fille qui avouait elle-même “ ne savoir ni A ni B.”

A tous et sur tout, Jeanne répondit avec clarté et précision, sans jamais faillir, et laissa ses juges convaincus et remplis d'admiration. Ces vieux légistes, qui avaient séché sur les livres, "pleuraient à chaudes larmes," rapporte un témoin.

A Poitiers, comme plus tard à Rouen, elle eut des répliques à la Joinville, vives et fines, parfois malignes.

Le frère Seguin, homme de grand mérite, mais qui, limousin de naissance, s'exprimait en un français douteux, l'interrogeant sur ses *voix*, lui demanda quelle langue parlaient Sainte Catherine et Sainte Marguerite : — "Meilleure que la vôtre," fut la réponse. Un an plus tard, au procès de Rouen, quand on lui demandera si Sainte Marguerite parle anglais, elle répondra par cette "moquerie sublime" (1) et bien française : — "Comment parlerait-elle anglais, puisqu'elle n'est pas du parti des Anglais?"

Un autre, encore à Poitiers, pensait l'embarasser par une citation d'un traité de théologie, qu'il accompagnait d'un commentaire subtil : — "Il y a plus, dit-elle, dans le livre de Dieu que dans les vôtres."

Jeanne demandait, au nom de Dieu, une armée pour chasser les Anglais. Mais, lui objecta l'un des docteurs, "si Dieu veut délivrer la France, il n'a pas besoin d'armée." — En nom Dieu ! répliqua-t-elle, les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire ! "

Ayant donc examiné la Pucelle précisément sur les points qui devaient faire la matière du procès de Rouen, les docteurs assemblés à Poitiers avaient déclaré ne trouver en elle que "tout bien, humilité, virginité, dévotion et simplesse."

Cette déclaration avait été signée par le président de la docte assemblée, l'Archevêque de Reims.

Or Beauvais ressortissait à l'archidiocèse de Reims, et Pierre Cauchon, à Rouen, faisait un procès déjà jugé par son métropolitain.

Cela n'était pas pour l'arrêter. Il espérait bien réussir là où avaient échoué les juges de Poitiers, et, vu les circonstances différentes, obtenir de Jeanne quelques réponses compromettantes.

La situation, en effet, n'était plus la même. A Poi-

(1) Marius Sepet, *Jeanne d'Arc*.

tiers, Jeanne était libre, au début de sa carrière, entourée d'amis, et soutenue par l'idée de sa mission sublime ; à Rouen, elle était au pouvoir de ses ennemis, seule, sans protecteurs, et sa carrière paraissait à jamais brisée. A Poitiers, l'héroïque bergère voulait sauver la France et obéir à Dieu qui lui commandait d'agir ; à Rouen, elle n'avait à sauver que sa vie, et à laisser s'accomplir l'œuvre d'iniquité, suivant le conseil de ses *voix*, qui ne cessaient de lui répéter : — “ Prends tout en gré ; ne te *chailles* (1) de ton martyre.”

Quel étonnement et quelle admiration, lorsque, en parcourant les procès-verbaux, on voit qu'à Rome comme à Poitiers, Jeanne d'Arc a confondu les savants, renversé leurs sophismes, évité leurs pièges, et est sortie victorieuse d'une lutte en apparence si inégale !

Il est impossible de se faire une juste idée de ces interrogatoires à la seule lecture des procès-verbaux, dont la rédaction informe ne rend pas justice à l'héroïne. Mais le récit des témoins nous donne la véritable physionomie de cet étrange procès.

On précipitait les questions, l'une n'attendait pas l'autre. Souvent plusieurs docteurs interrogeaient à la fois. — “ Beaux seigneurs, leur disait Jeanne, faites l'un après l'autre ! ” Juges et assesseurs s'efforçaient de la fatiguer, de mille questions diverses, souvent étrangères au procès, parfois grossières et impertinentes, et, passant subitement d'un sujet à un autre, tentaient de l'égarer et de la mettre en contradiction avec elle-même. Isambard de la Pierre dépose que “ l'on demandoit et proposoit à la povre Jehanne interrogatoires trop difficiles, subtilz et cauteleux, tellement que les plus grants clerks et gens bien lectrez qui étoient là présens, à grant peine y eussent sceu donner response.”

Ajoutons qu'on était alors en carême et que Jeanne, ne prenant qu'un repas par jour, bien que son âge ne l'y forçât point, subissait ces interrogatoires dans la matinée, à jeun.

Et cependant, “ elle répondait si prudemment, dit un témoin, (2) que si un des docteurs qui l'interrogeaient eût répondu à sa place, il n'aurait pas mieux fait.”

(1) “ Ne te soucie.”

(2) J. Riquier.

Un jour, on lui posa une question terrible :

— “ Savez-vous être en la grâce de Dieu ? ”

On pensait bien la prendre dans ce piège. Si elle prétendait être en état de grâce, quel orgueil et quelle présomption ! Si au contraire elle avouait être en état de péché, par là même on pouvait juger que sa mission n'était pas de Dieu.

Jeanne se prit à songer.

— “ C'est une grande question que celle-là, ” murmura-t-elle.

Mais on la pressait de répondre : “ Savez-vous être en la grâce de Dieu ? ”

Alors, relevant la tête, elle fit aux “ interrogateurs stupéfaits ” (1) cette réponse à la fois humble et prudente :

— “ Si je n'y suis, Dieu veuille m'y mettre ; si j'y suis, Dieu veuille m'y garder. ”

Ses *Voix* lui avaient conseillé de *répondre hardiment*, et *hardiment* elle répondait.

“ N'avez-vous jamais fait de prières pour que notre épée fût plus fortunée ? ” lui demande Jean Beaupère.

— “ Cela est bon à savoir ! répond Jeanne. J'aurais désiré que toutes mes armes fussent heureuses. ”

Jacques de Touraine lui demande si elle n'est jamais allée en lieu où des Anglais ont été tués.

— “ Comme vous parlez doucement ! dit-elle. En mon Dieu ! J'y suis allée. Et pourquoi ne partaient-ils point de France et n'allaient-ils point en leur pays ? ”

A ces mots, un seigneur anglais ne peut s'empêcher de murmurer :

— “ Vraiment, c'est une bonne fille !.. Que n'est-elle anglaise ? ”

Espérant prouver que Jeanne d'Arc avait remporté ses victoires par magie et sortilège, on lui demande ce qu'elle disait pendant les batailles ; l'héroïque guerrière répond avec une simplicité sublime :

— “ Je disois : entrez hardiment parmi les Anglais ! et j'y entroie moi-même. ”

— “ Croyez-vous, lui demande Pierre Cauchon, que Saintes Catherine et Marguerite haïssent les Anglais ? ”

— “ Elles aiment ce que Dieu aime et haïssent ce que Dieu hait, répond-elle. ”

(1) Boys Guillaume, *déposition*.

—“ Dieu hait-il les Anglais ?

—“ De l'amour ou haine que Dieu a aux Anglais, ne scay rien. Mais scay bien qu'ils seront boutés hors de France, excepté ceux qui y mourront, et que Dieu enverra victoire aux Français contre les Anglais.”

Mais la matière et le détail des interrogatoires n'entrent pas dans le cadre de ce travail ; revenons à la forme du procès ; continuons à relever les iniquités flagrantes qui ont vicié les procédures.

Quand même on concéderait à Pierre Cauchon une compétence qu'il n'avait point et le droit de juger Jeanne d'Arc suivant les formes de l'Inquisition, le procès n'en demeurerait pas moins une œuvre de parti, un “ acte de violence et de fraude, un tissu de mensonges et de faussetés, ” (1) que ne couvre point la loi.

Il n'est peut-être pas un article du droit inquisitorial qui n'ait été odieusement violé par l'évêque de Beauvais.

La prisonnière ne fut pas même gardée suivant la loi. Du moment qu'elle était déferée à la juridiction ecclésiastique, elle devait être incarcérée “ ès-prison d'église.” Jeanne elle-même requit plusieurs fois ses juges de la remettre aux mains des ecclésiastiques ; c'était son droit, surtout lorsqu'après son abjuration au Cimetière de Saint-Ouen elle eût été “ admise à la pénitence. ” Cependant, on la laissa aux mains des gens de guerre, dans le château de Rouen.

Winchester et Bedford n'auraient jamais consenti à se dessaisir d'une victime qu'ils avaient payée si cher. D'ailleurs, la prison civile, outre qu'elle favorisait les manœuvres de Pierre Cauchon, lui fournissait encore un beau sujet de torturer Jeanne, par la nécessité où se trouvait la chaste captive de garder ses habits d'hommes au milieu d'une soldatesque qui ne respectait rien.

Devant les tribunaux de l'inquisition, l'accusé n'avait point de défenseur. Cependant, les mineurs de 25 ans étaient assistés d'un curateur ou d'un avocat. “ Et si quelque action est prise contre un mineur, dit le *Directorium Inquisitorum*, sans que celui-ci soit assisté de son curateur, *id ipso jure irritum est et nullum.*”

Jeanne n'avait que dix-neuf ans. Au commencement

(1) Procès de Révision.

du procès, elle demanda un conseiller ; mais on lui répondit qu'elle n'en aurait pas, qu'elle eût à répondre comme elle voudrait. Et Jeanne dût conduire seule sa défense, sans l'assistance de l'aviseur que la loi lui garantissait.

Je me trompe : On lui donna un conseiller ; mais ce conseiller était un traître et un espion. Nicolas Loyseleur fut chargé par Cauchon de s'introduire dans la prison de Jeanne " en habit court," c'est-à-dire en costume laïque, et de se présenter à elle comme un prisonnier français du " bon parti." Jeanne, sans défiance, tomba dans le piège et se confia à lui ; et les juges obtinrent par ce moyen d'amples sujets d'interrogatoires. Pour mieux égarer la simplicité de Jeanne et l'entraîner, par ses conseils perfides, dans la voie où l'on voulait la perdre, Loyseleur se fit bientôt connaître à elle comme prêtre, et l'entendit en confession. Le second procès a établi ceci : un trou était percé dans la muraille, et dans la chambre voisine, un notaire et des témoins étaient appostés, écoutant et écrivant " ce qu'elle disait ou confessait au dit Loyseleur."

Au Cimetière de St Ouen, on retrouve encore ce Loyseleur, pressant Jeanne de signer la formule d'abjuration, avec les marques hypocrites de la plus vive sympathie.

Cet homme, dont le souvenir soulève la colère et le mépris, reconnu ses fautes. Quand on menait Jeanne au supplice, les soldats anglais le virent se précipiter vers la charrette, en criant pardon, et s'éloigner de Rouen le désespoir dans l'âme.

Au début du procès, l'évêque de Beauvais avait cru qu'il lui serait possible de faire condamner Jeanne sans avoir recours à des moyens aussi déshonnêtes, et pour donner à la procédure les apparences de la légalité, il avait fait faire, avant d'ouvrir l'enquête, aiusi que le prescrivait la loi, des informations préalables sur les antécédents de la Pucelle, sa vie à Domrémy, son enfance, ses mœurs. Or, il se trouva que ces informations étaient toutes favorables à l'accusée. Pierre Cauchon eut vite fait de les supprimer, et il n'en fut plus question.

C'est pour remplacer cette information, sans doute, que l'évêque imagina une enquête posthume, où l'on prêtait à Jeanne les réponses les plus compromettantes. Les greffiers, il faut le leur accorder, se refusèrent à valider de leur signature ce faux document, lequel fut tout de même,

par les soins du juge, incorporé dans la grosse du procès.

(On le voit, le système de Pierre Cauchon était simple : si quelque chose le gênait, il le supprimait tout simplement.)

Ainsi, malgré la docilité des assesseurs, l'évêque sentit, dès les premières séances du procès, que les réponses de la jeune fille n'étaient pas sans produire une impression favorable sur l'assemblée. Il supprima les assesseurs, et fit subir à Jeanne, dans sa prison, en présence de quelques fidèles seulement, des interrogatoires, qu'il put changer et falsifier à sa guise.

Il y avait eu six interrogatoires publics ; l'enquête privée se continua sans interruption toute une semaine.

Après quoi, un acte d'accusation en 70 articles fut élaboré ; Jeanne en eut lecture dans une séance solennelle ; on lui fit subir un dernier interrogatoire, où sa fermeté ne faiblit point ; et l'instruction fut close.

Il fallut alors, suivant les prescriptions du droit inquisitorial, prendre l'avis des consultants avant de passer aux admonitions d'usage et de dresser la sentence.

Le procès entier devait être communiqué aux docteurs. "L'évêque et l'inquisiteur, dit encore le *Directorium Inquisitorum*, sont tenus de dérouler aux susdites gens habiles le procès tout entier jusqu'à la sentence et de le leur communiquer intégralement et parfaitement (*integraliter et perfectè*) ; il ne suffit pas de le leur exposer sommairement et en substance."

Cette règle si claire ne fut pas plus observée que les autres. Les procès-verbaux, quelque faux et mensongers qu'ils fussent, n'en démontraient pas moins très clairement l'innocence de Jeanne. Cauchon comprit que, si l'on communiquait aux docteurs toute la grosse du procès, la cause était perdue. En conséquence, il résolut de ne leur soumettre qu'un résumé des interrogatoires ; et les théologiens consultants durent se prononcer sur douze articles, que l'on prétendait être extraits des interrogatoires, mais qu'en réalité Cauchon avait fabriqués de toutes pièces. Il suffit de lire ces articles pour voir que non seulement ils ne sont pas soutenus, mais qu'ils sont contredits par toute la preuve. Ce document, qui nous est parvenu, n'était pas un sommaire du procès, mais un nouvel acte d'accusation,

sans aucun fondement, et contre lequel Jeanne ne put pas se défendre, puisqu'elle n'en eut jamais communication.

Par ce subterfuge, Cauchon réussit à obtenir des consultations, sur lesquelles il s'appuya pour rédiger contre Jeanne d'Arc une sentence d'excommunication.

(Cette première sentence ne fut pas prononcée.)

Au Cimetière de Saint Ouen, épuisée par la lutte, séduite et contrainte, Jeanne d'Arc céda aux menaces des soldats et aux conseils perfides de Loyseleur : elle abjura.

Que faut-il penser de cette scène du Cimetière de St-Onen ? — Pour nous, qui n'étudions ce procès qu'au point de vue des formes juridiques, il nous suffit de constater que l'acte d'abjuration, tel qu'il se trouve au procès, est un faux.

On sait comment cette abjuration fut arrachée à Jeanne. Jeanne était sur un échafaud ; en face d'elle, les juges ; autour d'elle, la foule menaçante des soldats. Un prédicateur exhorte la prisonnière à se repentir ; le juge se prépare à lire la sentence de condamnation ; alors une formule d'abjuration est lue par l'huissier Jean Massieu. Cette formule, qui contient six ou sept lignes et commence par ces mots : " Je, Jehanne " . . . ne paraît sans doute pas compromettante à la Pucelle, car, en écoutant, elle sourit et consent à la signer. Mais, à ce moment, cette première formule disparaît on ne sait comment, et le secrétaire du roi, Jean Calot, tire de sa manche une autre cédule, longue de trois pages et commençant par ces mots : " Toute personne, " . . . et qui donne pleine satisfaction aux juges. Cette seconde formule, on a soin de ne pas la lire ; on la présente à Jeanne : Jeanne prend la plume, et, " en manière de dérision, " (1) trace un rond au bas de la formule. Mais Calot lui prend la main, et lui fait faire un signe en forme de croix.

Que vient faire ici ce Jean Calot, secrétaire du roi Henri ? de quel droit et dans quel but usurpe-t-il le ministère des greffiers ? pourquoi lit-on à Jeanne une formule et lui en fait-on signer une autre ? . . .

Evidemment, là encore, on a surpris la bonne foi de la pauvre enfant, et, devant l'histoire, cette infernale comédie, qui devait, dans l'esprit des juges, déshonorer la bonne Lorraine, les flétrit eux-mêmes.

(1) LeBrun des

, *Jeanne d'Arc*.

D'ailleurs, Jeanne s'aperçut bientôt qu'elle était tombée dans un piège. Elle protesta, déclarant qu'elle n'avait pas compris l'abjuration qu'on lui avait fait faire, ni entendu dire ce qu'on prétendait qu'elle avait dit.

Cauchon n'attendait que cette révolte pour reprendre les procédures. Il en avait même hâté l'évènement en donnant ordre aux geôliers de ne laisser à la prisonnière que ses habits d'homme pour la forcer à les reprendre et la faire ainsi manquer à sa promesse, pour ensuite la condamner comme relapse.

L'évêque s'empressa de convoquer les assesseurs, fit subir à Jeanne un dernier interrogatoire, et le procès fut définitivement clos.

Jeanne fut déclarée "*menteresse, idolâtre, devineresse, blasphémeresse de Dieu, invocateresse de diables, schismatique, hérétique et relapse,*" et comme telle excommuniée et brûlée, le 30 de mai 1431, vers 9 heures du matin, sur la place du Vieux Marché, à Rouen.

Mais, dans ce procès, tout, jusqu'au dernier acte, devait être illégal et informe. Car il reste une irrégularité à relever, la dernière, mais la plus considérable, tellement inique et révoltante que l'histoire se refuserait à l'enregistrer, si le Procès de Révision ne l'avait clairement établie.

Par leur sentence, les juges ecclésiastiques retranchaient Jeanne du corps de l'Église, et la livraient au bras séculier. C'était le verdict d'un jury, déclarant qu'il y avait crime, et laissant au pouvoir civil le soin d'imposer une peine. La loi n'accordait pas aux juges ecclésiastiques le droit de punir ; leur rôle se bornait à décider si l'accusée était hérétique. Il appartenait ensuite à la puissance séculière d'appliquer la loi, et d'infliger une punition. Telle était la procédure suivie dans les procès des hérétiques et des sorciers.

Jeanne excommuniée, le juge séculier, le bailli de Rouen, pouvait seul prononcer la sentence de mort.

Or, cette sentence ne fut pas prononcée.

Un grand nombre de témoins l'attestent.

Jeanne fut conduite à la Place du Vieux Marché ; les juges ecclésiastiques n'avaient pas encore parlé ; cependant le bûcher était prêt, et le bourreau se préparait déjà à y mettre le feu.

Cauchon lut l'acte d'excommunication—(étrange ex-

communication d'une prétendue hérétique que l'on venait d'admettre à la communion !)—Jeanne alors se mit à prier et à embrasser la croix, tandis que Jean Massieu s'efforçait de la reconforter. Mais les soldats, massés autour de l'échafaud, et qui n'étaient point venus là pour entendre de pieuses paroles, crièrent, impatientés : “ Comment, pres-tre, nous ferés vous ici disner ? ” Le Bailli de Rouen était là ; Jeanne lui appartenait ; les juges ecclésiastiques l'avaient remise entre ses mains ; lui seul pouvait la condamner à mort. Mais le Bailli, entendant les cris et les vociférations de la populace, voyant les soldats se précipiter sur Jeanne, voulut sans doute, comme le procureur de la Judée, se laver les mains et laisser s'accomplir l'horrible forfait sans y prendre part. Il dit seulement : “ Menez-la, ” et, “ incontinent, sans aucune forme ou signe de jugement, ”

(1) Jeanne d'Arc fut entraînée au supplice.

Cette exécution sans sentence civile était sans précédent dans les annales de l'inquisition. On craignit qu'une pareille iniquité ne se renouvelât ; et, deux ans plus tard, un malheureux ayant été abandonné au bras séculier, l'Archevêque de Rouen et l'Inquisiteur recommandèrent au bailli *de ne pas lui faire comme à Jeanne*, mais de le citer comparaître devant lui et de le traiter suivant la loi.

En 1788, M. de l'Averdy, pour savoir si les registres n'avaient pas gardé quelque trace d'un jugement condamnant Jeanne d'Arc au feu, fit faire des recherches dans les minutes du temps conservées au greffe du Bailliage de Rouen ; on n'y trouva “ rien qui eût le plus petit rapport avec cette affaire. ” (2)

Achetée à prix d'or, accusée sans être pourvue de défenseur, jugée par ses ennemis, condamnée sur des pièces fausses, Jeanne d'Arc fut exécutée sans jugement.

Au mois de juillet 1874, un autre procès relatif à Jeanne d'Arc s'est ouvert à Orléans. Celui-là se poursuit avec toute la prudence que l'Eglise met à examiner la vie et les œuvres des serviteurs de Dieu, quand elle veut les placer sur les autels.

Jeanne d'Arc aura donc eu quatre procès.

Celui de Poitiers lui a permis de sauver la France. Le

(1) Jean Massieu, *déposition*.

(2) De l'Averdy, *notice des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*.

premier procès de Rouen l'a conduite au bûcher. Le second a réhabilité sa mémoire et flétri ses juges. Et celui que le Saint Siège a ordonné ajoutera, espérons-le, la couronne des saints à la couronne de gloire qui brille déjà au front de la Bonne Lorraine ; et alors, on pourra dire, en parlant de Jeanne de France, ce qu'elle-même disait de son étendard :

“ Elle a été à la peine, c'est raison qu'elle soit à l'honneur.”

A. RIVARD,

Avocat.

MARIE-MADELEINE

Au Sépulcre

Le lendemain du Sabbat, de très grand matin,—avant le jour,—Marie-Magdeleine se rend au Tombeau. Elle voit la pierre tombale rejetée à côté du Sépulcre.

Elle va alors en toute hâte prévenir Simon-Pierre et cet autre Disciple que Jésus aimait.

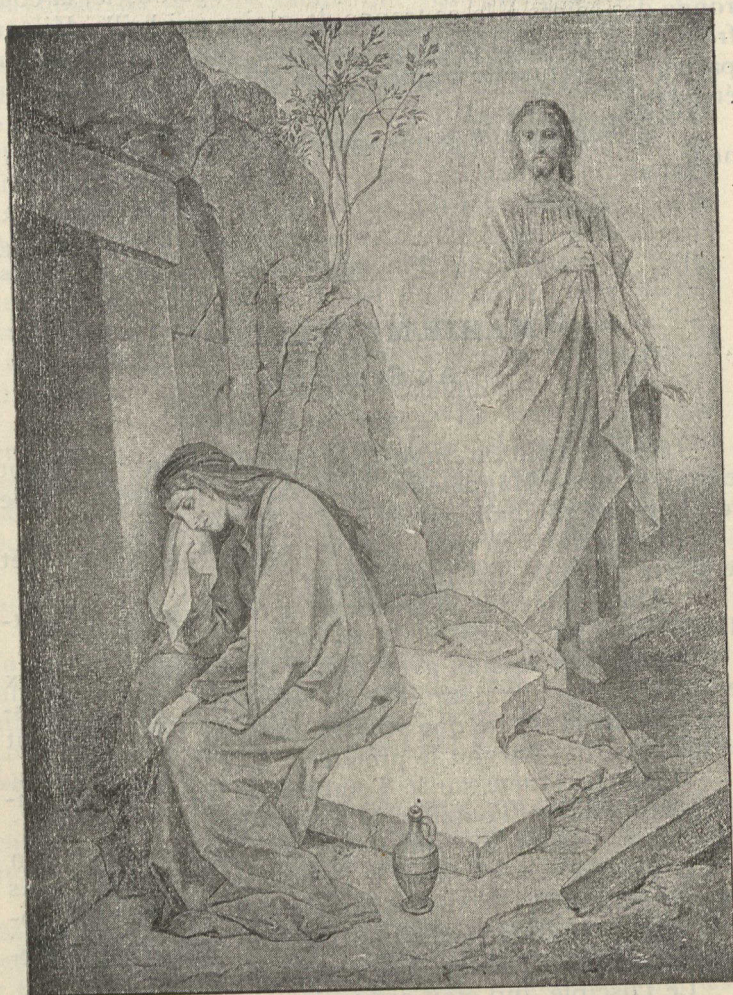
—On a enlevé le Seigneur de son Tombeau, leur dit-elle, et nous ne savons où on l'a placé.

Pierre sort aussitôt avec l'autre Disciple et tous deux se mettent à courir pour aller au Sépulcre. Mais le Disciple courait plus vite que Pierre, de sorte que, gagnant les devants, il y parvint le premier.

Il pencha la tête sur le Tombeau et il aperçut les linges posés à terre. Toutefois, il n'entra pas.

Simon-Pierre, qui venait derrière lui, arrive à son tour et pénètre aussitôt dans le Sépulcre. Il regarde : les linceuls étaient là ; le suaire dans lequel on avait enveloppé la tête de Jésus y était aussi, non pas avec les linceuls, mais à une autre place et plié à part.

Le Disciple qui était arrivé le premier entre également. Ses yeux s'ouvrent, et la foi le gagne. Jusqu'à ce moment, en effet, ils n'avaient point encore compris ce que dit l'Écriture : “ Qu'il fallait que le Christ ressuscitât d'entre les morts.”



MARIE-MADELEINE au Sépulcre. APPARITION DE JÉSUS. (HOFFMANN)

Pendant que les Disciples rentraient chez eux, Marie, tout en larmes, était restée auprès du Tombeau.

Pendant qu'elle pleurait ainsi, elle vint à se pencher et à regarder dans l'intérieur du Sépulcre. Et voici que deux anges vêtus de blanc, assis à la place où avait été le corps de Jésus,—l'un à la tête, et l'autre aux pieds,—apparaissent à ses regards.

Ces Anges l'interrogent :

—Femme, pourquoi pleurez-vous ?

C'est qu'on m'a enlevé mon Seigneur, et je ne sais où on l'a déposé.

Après avoir dit ces mots, elle se retourne... Et derrière elle, mais sans se rendre compte que ce fût Lui, elle aperçoit Jésus, qui se tenait debout.

—Femme, lui demande-t-il, pourquoi pleures-tu ? Qui cherches-tu ?

Elle suppose que c'est le propriétaire du jardin.

—Seigneur, répond-elle, si c'est vous qui l'avez enlevé d'ici, dites-moi où vous l'avez déposé et j'irai le chercher.

La voix de Jésus prononce alors ce mot :

—Marie !..

Et soudain Marie se précipite vers Lui.

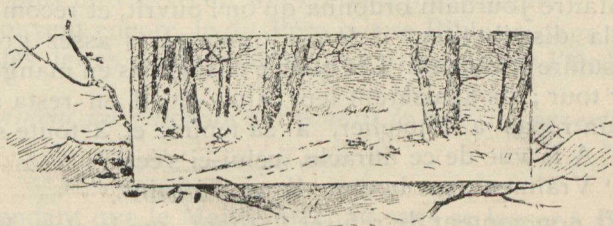
—O mon Maître ! s'écrie-t-elle..

.....

—Ne t'attache pas ainsi à moi !.. reprend Jésus. Je ne suis pas d'ailleurs remonté encore vers mon Père..... Va transmettre à mes frères cette parole : “ Je fais mon Ascension vers mon Père et le vôtre, vers mon Dieu et votre Dieu...”

Marie-Magdeleine court trouver les Disciples, et leur annonce cette nouvelle :

—J'ai vu le Seigneur !.. Et voilà ce qu'il m'a dit !



VIES DES FRÈRES

Par le Père GÉRARD DE FRACHET.

Suite

LE BIENHEUREUX JOURDAIN DE SAXE.

Comment il donna des pains aux pauvres et les multiplia.

Dans un de ses voyages de Lombardie en Allemagne, il arriva à un bourg des Alpes, appelé Ursaria, en compagnie de deux Frères et d'un clerc séculier, qui plus tard entra dans l'Ordre et qui pourvut à leurs besoins dans ce lieu désert. Harassés de fatigue et mourant de faim, ils se rendirent chez un aubergiste, du nom de Huntzar, et le prièrent de préparer au plus tôt la table et tout ce qu'il fallait.

“ Je n'ai plus rien, répondit-il, car d'autres voyageurs sont passés avant vous, et ont épuisé mes provisions. Je n'ai réservé que deux pains pour moi et pour ma famille. Et qu'est-ce que cela pour tant de monde ? ”

Ceux-ci lui dirent avec simplicité :

“ Ami, servez-nous toujours ce que vous avez ; nous en avons grand besoin. ”

On servit donc les deux pains ; Maître Jourdain les bénit et se mit à en distribuer de grosses portions aux pauvres qui étaient accourus. L'hôtelier et les Frères s'en émurent vivement :

“ Maître, lui dirent-ils, que faites-vous ? Ne savez-vous pas qu'il est impossible de se procurer d'autres pains, et que l'hôtelier a fait fermer la porte pour empêcher les pauvres d'entrer. ”

Maître Jourdain ordonna qu'on l'ouvrît, et recommençant la distribution, il donna trente parts assez grosses pour suffire à chacun. Les quatre voyageurs en mangèrent à leur tour ; ils apaisèrent leur faim, et il en resta assez pour un repas à l'hôtelier, à sa femme et à toute sa famille. A la vue de ce miracle, celui-ci s'écria :

“ Vraiment, cet homme-là est un saint. ”

Et non content de refuser l'argent que le clerc lui of-

frait, il remplit de vin sa gourde afin qu'il désaltérât les Frères pendant la route.

De la multitude d'étudiants qu'il attira dans l'Ordre.

Il fréquentait les villes où il y avait des Universités, et chaque année, il prêchait alternativement le Carême à Bologne et à Paris. Pendant son séjour, les couvents ressemblaient à des ruches d'abeilles, tant étaient nombreux ceux qui entraient, ou qui sortaient, envoyés par lui dans diverses provinces. Dès qu'il arrivait quelque part, il commandait une grande quantité de robes, car il avait la douce confiance que Dieu lui enverrait des novices. Souvent ils se présentaient à l'improviste en si grand nombre, qu'on avait peine à trouver des habits pour tous.

Une fois, le jour de la Purification, il reçut dans l'Ordre à Paris vingt-et-un étudiants. Bien des larmes furent versées ce jour-là, car si d'une part les Frères pleuraient de joie, de l'autre, bien des séculiers pleuraient de douleur en songeant à la perte de leurs parents ou de leurs amis. Plusieurs de ces étudiants enseignèrent plus tard la théologie dans divers lieux. Il y avait aussi parmi eux un jeune Allemand, que le Père avait souvent repousé à cause de sa trop grande jeunesse. Il se glissa parmi les vingt autres, et le Maître trouvant trop dur de le repousser de nouveau, surtout en présence d'un millier de personnes, se contenta de dire en souriant devant tout le monde. — "L'un de vous nous vole l'Ordre," parole qui s'adressait à ce jeune homme. Le Religieux, chargé du vestiaire, n'avait préparé des habits que pour vingt, il ne lui fut pas possible de sottir à cause de la foule qui encombra le Chapitre, et il fallut que les Frères se dépouillassent qui de sa chappe, qui de sa robe, qui de son scapulaire, pour vêtir le jeune Allemand. Celui-ci néanmoins fit tant de progrès qu'il devint plus tard Lecteur, et excellent prédicateur.

Souvent encore, le dit Père mit sa Bible en gage pour payer les dettes des étudiants qui entraient dans l'Ordre.

*Comment un seigneur qui voulait le tuer se convertit
à sa vue*

Pendant que le Maître prêchait sans se lasser à Bolo-

gne, qui possédait alors une célèbre Université, il reçut dans l'Ordre un Allemand à la fleur de l'âge, de noble naissance et de manières charmantes. Son professeur et ses condisciples, pressentant sa vocation, se firent les ministres du diable et l'enfermèrent dans une chambre avec une femme d'une rare beauté, afin que la volupté de la chair détournât son cœur de sa sainte résolution. Mais Jésus-Christ vainquit en lui ; il l'attira plus fortement à l'Ordre, et lui fit la grâce d'y attirer plus tard son professeur.

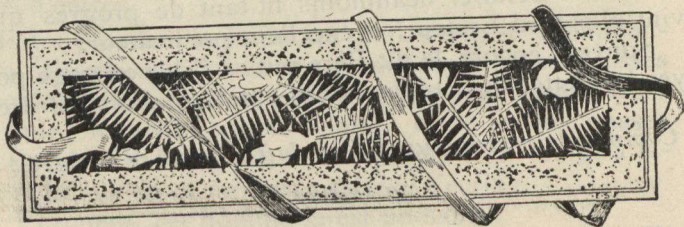
Son père, riche et puissant seigneur et qui n'avait pas d'autre héritier, apprenant peu après qu'il avait revêtu l'habit religieux, en fut troublé jusqu'à la mort. Il accourut en Lombardie avec une suite nombreuse, fermement résolu de reprendre son fils ou de tuer Maître Jourdain.

Un jour qu'il chevauchait avec ses gens, il rencontra celui-ci sur la route, et se mit à le questionner comme un simple Frère. "Où est Maître Jourdain," lui demanda-t-il d'un air troublé et d'un ton furieux, ne sachant pas que c'était lui.

Le Bienheureux, se souvenant du Sauveur qui avait dit aux Juifs : *c'est moi*, lui répondit avec un visage joyeux et un cœur humble ; "Je suis Maître Jourdain."

Eclairé aussitôt sur la vertu du saint par cette réponse, cet homme saute de son cheval et se prosterne humblement à ses pieds. Il lui confesse avec larmes le crime qu'il avait prémédité contre lui : "Déjà, lui dit-il, je me sens consolé de la perte de mon fils, et je vous promets qu'avant de retourner dans mes terres, j'irai en Palestine avec ce même équipement, pour y servir la cause de Dieu."

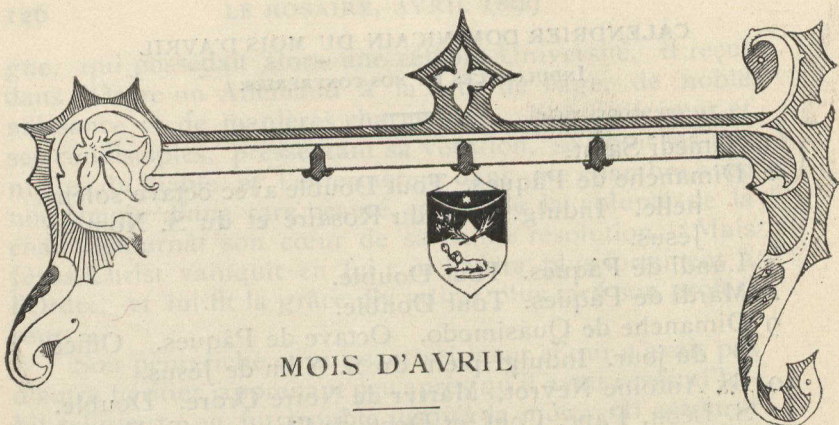
C'est ce qu'il fit, en emmenant avec lui près de cent chevaliers.



CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS D'AVRIL

INDULGENCES DE NOS CONFRERIES.

- 1 Samedi Saint.
- 2 Dimanche de Pâques. Tout Double avec octave solennelle. Indulg. plén. du Rosaire et du S. Nom de Jésus.
- 3 Lundi de Pâques. Tout Double.
- 4 Mardi de Pâques. Tout Double.
- 9 Dimanche de Quasimodo. Octave de Pâques. Office du jour. Indulg. plén. du S. Nom de Jésus.
- 10 Bx Antoine Neyrot, Martyr de Notre Ordre. Double.
- 11 S. Léon, Pape, Conf. et Doct. de l'Eglise. T. D.
- 12 S. Vincent Ferrier, Conf. de Notre Ordre. T. D. avec octave simple. Indulg. plén. dans les Eglises de Notre Ordre.
- 13 Bse Marguerite de Castello, Vierge de Notre Ordre. D.
- 14 Bx Pierre Gonzalez, Conf. de Notre Ordre. Double.
- 15 S. Herménégilde, Martyr. Double.
- 16 1er Dimanche après l'Octave de Pâques.
- 17 Bse Claire, Vierge de Notre Ordre. Double.
- 18 Bx Reginald, Conf. N. O. Double.
- 19 Bx Jourdain de Saxe, Conf. N. O. Double.
- 20 Ste Agnès de Montapulciano, V. N. O. T. D. avec octave simple. Indulg. plén. dans les Eglises de Notre Ordre.
- 21 Bx Barthélemy, Martyr N. O. Double.
- 22 Bx Alrarez de Cordoue, Conf. N. O. Double.
- 23 Ite Dimanche après l'Octave de Pâques. Patronage de S. Joseph. Tout Double.
- 24 La Ste Couronne d'épines de N. S. J. C. T. D.
- 25 S. Marc, Evangéliste. Tout Double.
- 26 Bx Bx Dominique et Grégoire, Confesseurs N. O. D.
- 27 S. Georges, Martyr. Simple.
- 28 S. Paul de la Croix, Conf. Double.
- 29 S. Pierre, Martyr N. O. T. D. avec octave simple. Indulg. plén. dans les Eglises de Notre Ordre.
- 30 Ite Dimanche après l'Octave de Pâques. Ste Catherine de Sienne, Vierge N. O. et Patronne secondaire de Rome. T. D. avec octave solennelle. Ind. plén. dans les Eglises de Notre Ordre.



MOIS D'AVRIL

PRÉDICATIONS DIVERSES.

- ST-HYACINTHE.—Notre-Dame, le 2.....R. P. GONTHIER
 “ Œuvre des Tabernacles, 7.T.R.P. ADAM
 “ Œuvre du Vestiaire, le 12..R. P. BACON
 “ Réunion du T. O.....R. P. ROULEAU
- BELGEIL.—Le 2.....T. R. P. BÉCHET
- MONTREAL.—Réunion du T.O., le 4... ..R. P. RONDOT
- MAPLEWOOD.—Retraite R.P. BEAUDET.
- NOUVELLE-ORLÉANS.—Cathédrale, Imposi-
 tion du Pallium à
 Mgr Chapelle, le 6...R. P. KNAPP
 “ Consécration de Mgr
 Rouxelle, le 8R. R. KNAPP
 “ Couvent du Sacré-
 Cœur, Retraite.....R. P. KNAPP
- PONCHATOULA, La.—Retraite du 16 au 23 .R. P. KNAPP
- AMITE CITY, La.—Retraite du 23 au 30.....R. P. KNAPP

Directeur :

Le Père A. H. BEAUDET,
 des Fr. Prêch.



JOS. LEDUC,

FERBLANTIER, PLOMBIER

—ET—

Couvreur en Ardoise et en Metal.

Corniches, une spécialité.

136 Rue Cascades, ST-HYACINTHE.

J. E. LANOIX,

Chapelier et Manchonnier,

(SUCC. DE N. MARTEL)

179 rue Cascades, St-Hyacinthe

Assortiment complet de

LINGERIE

Pour Hommes et Jeunes Gens.

JOS. DUPONT,

Fabricant de Vins,

231 —RUE CASCADES,— 231

ST-HYACINTHE, Que.

Spécialités : Vins de Messe et de Table.

Approbation de nos Seigneurs
les Evêques.


L. A. BRETON,

—MARCHAND DE—

THÉ ET CAFÉ

AUSSI :

Vaisselle, Verreries, Ustensiles
de Cuisine.

 Prix spéciaux aux membres du
Clergé et aux Communautés.

Rue Cascades, - ST-HYACINTHE.

S. CARREAU,

NOTAIRE

AGENT D'ASSURANCE

Sur la vie : "Manufacturers'".

Sur le feu : "Liverpool & London
and Globe," "London &
Lancashire," "Etna of
Hartford."

Bureau : 7 rue du Palais, St-Hyacinthe

L. P. MORIN

MANUFACTURIER DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc., Découpage, Tournage,

Embouvetage, Bois de Sciage et de Charpente, Bardeaux,

Lattes, Clapboards, etc. Séchoir à Vapeur

attaché à l'établissement.

Rue St-Antoine,  ST-HYACINTHE.

EAU DE MELISSE DES CARMES

BOYER

Seul Successeur des Carmes

PARIS - 14 Rue de l'Abbaye - PARIS

SOUVERAINE CONTRE LES MAUX D'ESTOMAC,
D'un Prompt secours contre l'Apoplexie, Evanouissement,
Malaises, etc.

Se méfier des Contrefaçons.

En vente dans toutes les Pharmacies.

TISSUS SPECIAUX

— POUR —

Communautés Religieuses

MÉRINOS, SAYS,

DRAP DE SÉDAN,

VOILES, TOILES, Etc.

Importation directe des Premières Manufactures Françaises.

Envoi d'Echantillons sur demande.

ROYER & ROUGIER FRERES,

MAISON PRINCIPALE :

No 9 Place des Voges,
PARIS.

SUCCURSALE :

No 55. Rue St-Sulpice,
MONTREAL,

**Eastern
Townships
Bank**

Capital : \$1,500,000. Réserve \$835,000

Bureau Chef: Sherbrooke

R. W. Heneker, Prés. Wm Farwell, Gér.-gén.
S. F. Morey, Inspecteur.

BRANCHES:—Waterloo, Que, W. I. Briggs, gérant
Stanstead, Que, Sidney Stevens, gérant. Cowans-
ville, Que, J. Mackinnon, gérant. Coaticook, Que,
B. Austin, gérant. Richmond, Que, W. L. Ball, gér.
Granby, Que, W. H. Robinson, gérant. Bedford,
Que, E. W. Morgan, gérant. Huntingdon, Que, E.
N. Robinson, gérant. Magog, Que, E. P. Olivier, gér.

ST-HYACINTHE, Que., J. Laframboise, Gérant.

PHARMACIE ST-HYACINTHE

173 Rue Cascades,

En Face du Marche

ST-HYACINTHE.



Remèdes et Médicaments de toutes sortes, Français, Anglais et
Américains. Articles de toilette, Parfums, Eau Anti-Ephé-
lique, Crème de Beauté. Prescriptions et préparations
de tous genres, une spécialité.

J. N. E. BRODEUR, Prop.

A. BLONDIN & CIE,

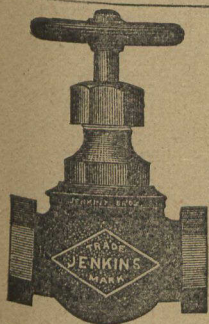
PLOMBIERS SANITAIRES,

ST-HYACINTHE, P. Q.

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur.
Gaz, Bains, Water-Closets, etc., etc,

SPECIALITÉS :

Églises, Presbytères et
Communautés Religieuses.



S. Bourgeois & Cie.,

Place du Marché, St-Hyacinthe.

EPICERIES, PROVISIONS, FERRONNERIES, QUINCAILLE-
RIES, VINS, LIQUEURS, PEINTURES, HUILES,
POÈLES, CHAUX, PLATRE, ETC.

RAYMOND & FRERE,
MAGASIN * GENERAL

EN GROS ET EN DÉTAIL

St-Hyacinthe.

Ferronneries de Tablettes, Fer en Barre, Acier à Ressorts et à Lisses, Essieux, Ressorts, Charbon, Bois pour voitures, Plâtre, Ciment, Fil de Fer à clôture, Vitres, Huiles, Vernis, etc., etc. Poêles à Fourneau et à Cuisine.

Epiceries, Vins et Liqueurs, stock complet.

BOITE POSTE 188.

TÉLÉPHONE 98.

A. NOREAU

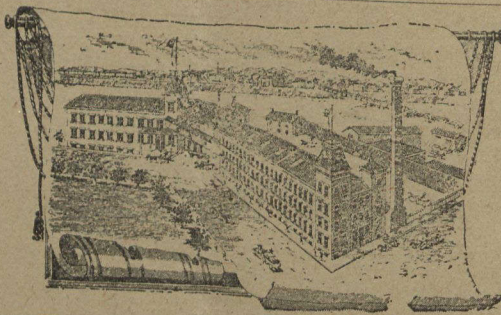
MARCHAND DE

MEUBLES ET MEUBLIER-BOURREUR,
 EN GROS ET EN DÉTAIL.

ENCADREUR

↳ Réparations faites avec Soins et Promptitude.

248, 250, 252 et 254 rue Cascades, ST-HYACINTHE.



J. A. & M. COTÉ

Successeurs de

Louis Côté & Frère.

MANUFACTURIERS

DE

Chaussures

EN GROS.

St-Hyacinthe, Que.

JOSEPH BRODEUR,

MARCHAND DE

Farines, Provisions, Marchandises Françaises, Américaines et
 ANGLAISES....

Agent : Farine Forte à Boulanger, provenant du Manitoba (Grenier de l'Univers).

“ pour la Farine à Pâtisseries Todd Milling Co., Galt, Ont., Lac des Chênes Milling Co., Hull.

228, 234, 242, 244, RUE CASCADES,

ST-HYACINTHE.



ALBERT GAUTHIER,

Ornements d'Eglises, Bronzes et Chasubleries.

Statues de toutes descriptions, Chemins de Croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies. Magnifique choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandeliers d'autel et Candélabres, etc.

1677 Rue Notre-Dame **MONTREAL.**

La Cie d'Approvisionnement Alimentaires

De Montreal, (LIMITÉE)

Importe directement des pays de production et tient toujours en stock un grand assortiment de VINS DE MESSE, HUILES D'OLIVES pour sanctuaires, CIERGES et CHANDELLES en cire, SOUCHES en cire décorée, VEILLEUSES, etc., etc.

FOURNITURES spéciales pour le Clergé et les Communautés Religieuses à des prix de grand d'importation.

Bureau et entrepôts de Douane :

242, 244, 246, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

Envoi de la liste des prix sur demande.

Maison fondée en 1879.

Casavant Freres,

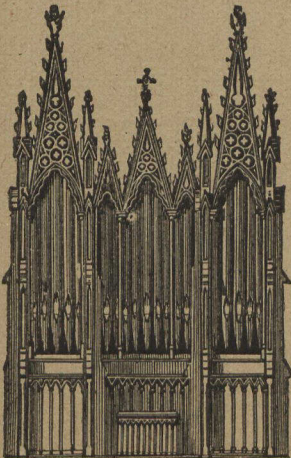
Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.

*Orgues a Transmission,
Electrique Pneumatique ou
Tubulaire, Soufflerie Elec-
trique et Hydraulique.*

RÉFÉRENCES : Orgues de N.-D. de Montréal, (le plus grand du Canada), de la Cathédrale de Montréal, de la Cathédrale d'Ottawa, de la Cathédrale de St-Hyacinthe, de N.-D. de St-Hyacinthe, de Saint-Joseph d'Ottawa, du Sacré-Cœur d'Ottawa, de St-Anthony's, Montreal, etc.

Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.



GRANGER FRERES,

LIBRAIRES-PAPETIERS

Fournitures de Bureaux, Fabrique de Livres Blancs, Impressions, Reliure

1699 RUE NOTRE-DAME, 1699

Téléphone Bell 1183.

“ des Marchands 742.

MONTREAL, Que.

U. BEAUNOYER,

Peintre-Décorateur et Tapissier

— MARCHAND DE —

Peintures, Huiles, Vitres, Pinceaux, Matériaux d'Artistes, etc., etc., etc.,
en gros et en détail. Un assortiment de 10,000 pièces de Ta-
pisseries, dans les patrons les plus nouveaux, vient d'être
ajouté à ce commerce.

LES PRIX DÉFIENT TOUTE COMPÉTITION.

TEL. BELL 237.
B. P. 179.

95 Rue Cascades, ST-HYACINTHE.

PAQUET & GODBOUT,

ENTREPRENEURS

D'ÉGLISES,

Et manufacturiers de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures de toutes sortes.
Découpage, Tournage, Plainage et Embouvetage.

SPECIALITE : Ameublements d'Églises et de Maisons d'Éducation.

No. 17 à 31 Rue William, ST-HYACINTHE, P. Q.

HOMERE FAUTEUX, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENDISTE,

195 RUE GIROUARD,

(En face de la Cathédrale)

ST-HYACINTHE, Que.

TÉLÉPHONE 40